



Composition du jury IR2F saison 2021 / 2022

1/- **Monsieur Daniel FONTENIAUD**, Président de la Ligue BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE de Football (titulaire), ou Monsieur **Jacques QUANTIN**, Vice-Président de la Ligue BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE de Football, Président du Comité de Pilotage de l'IR2F (suppléant)

2/- **Monsieur Sébastien IMBERT**, Président du Jury et Directeur Technique Régional de la Ligue BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE de Football représentant de la DTN, ou **Ludovic CORNEBOIS**, CTD PPF et Formation (suppléant)

3/- **Cédric BEJUY**, Responsable Pédagogique de l'IR2F (titulaire) ou **Jordan CHAMPAGNAT**, CTD PPF et Formation (suppléant),

4/- **Nicolas MERMET-MARECHAL**, Conseiller Technique Régional (titulaire) ou **Sébastien LEMERCIER**, CTD PPF et Formation (suppléant),

5/- **Guillaume PERRAU NIEL**, Professeur d'EPS Agrégé UFR STAPS Dijon en tant que Personne Qualifiée (titulaire) ou **Régis PAROT**, Directeur Adjoint de FORMAPI (suppléant),

6/- **Hugues BOUCHER**, membre du GEF, au titre de représentant des salariés (titulaire) ou **Bernard GINES**, membre de l'UNECATEF (suppléant),

7/- **André SCHNOEBELEN**, Membre de l'AE2F, représentant des employeurs (titulaire) ou **Chakib AOUIDAT**, membre de l'U2C2F (suppléant).